

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00301
Numéro SIREN : 499 128 601
Nom ou dénomination : NCI PRODUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2017 sous le numéro de dépôt 533



328062

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/000533**
n° de gestion : **2007B00301**
n° SIREN : **499 128 601 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 22/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

NCI PRODUCTION - Société par actions simplifiée
34 avenue Jean Breton ZONE INDUSTRIELLE LE LAC 07000 Privas -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



328062



ARGEXCO ARDECHE GESTION EXPERTS

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

Lieu dit Le Péage
Z.A. La Motte
07210 BAIX
Tél : 0475859448
Fax : 0475638450
baix@groupevingtsix.com



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

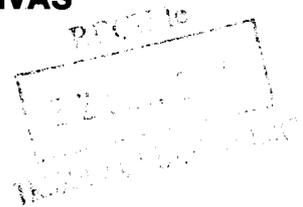
www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AUBENAS

Dépôt n° 533. du 22.03.2017

NCI PRODUCTION

**34 Avenue Jean Breton
Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS**



COMPTES ANNUELS AU 30/06/2016

CERTIFIÉ CONFORME

Sommaire

Comptes annuels	1
Annexe aux comptes annuels	2
Documents fiscaux	11

Comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NCI PRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 272 126 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 26 258 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 064 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		29 769		29 769
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		29 769		29 769
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Années précédentes	Amortissement	Diminutions	Années précédentes
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		29 769		29 769
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		29 769		29 769

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 185 077 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Créances de nature mobilière			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de nature immobilière			
Créances Clients et Comptes rattachés	175 892	175 892	
Autres	9 038	9 038	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	147	147	
Total			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 70 000,00 EURO décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 165 113 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 533	13 533		
Dettes fiscales et sociales	64 756	64 756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	86 824	86 824		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	86 824			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 864 EURO.

Charges à payer

Frs factures non parvenues	5 092
Associés - intérêts courus	1 698
Conges a payer	11 320
Ch sociales sur congés a payer	3 795
Provision / impot	1 241
Total	23 146

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constat.d avance	147		
Total	147		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 030 EURO
les engagements de retraite font l'objet d'un contrat d'assurance auprès de la Mondiale.

l'engagement de retraite au 30/06/2014 est estimé :

5030 € dans le cas d'un départ volontaire à 65 ans

actuellement ce risque est couvert partiellement à hauteur de 3446 €

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Documents fiscaux

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NCI PRODUCTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise		34 Avenue Jean Breton 07000 PRIVAS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET*		4 9 9 1 2 8 6 0 1 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le. 30/06/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	29 769
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	29 769	BK	29 769
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	175 892
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 037
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	76 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	11 049	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	147	
	TOTAL (III)	CJ	272 126	CK	272 126
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	301 895	1A	29 769
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *					
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances :					

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NCI PRODUCTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 70 000.....)	DA		70 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		7 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		3 755	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		26 257	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		107 013
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		86 823	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		13 532	
	Dettes fiscales et sociales	DY		64 756	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		165 112	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		272 126	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		165 112		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

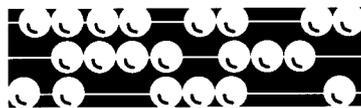
DGFIP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NCI PRODUCTION		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	185 746	FH	FI	185 746
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	185 746	FK	FL	185 746
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	136	
	Autres produits (1)(11)			FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	185 884
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 751	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	30 042	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	3 153	
	Salaires et traitements*			FY	101 414	
	Charges sociales (10)			FZ	27 431	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	163 795	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	22 089	
opérations et commut	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	9 430	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	9 430	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 698	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	1 698	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	7 732	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	29 821	

(RENVOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group



SORGEC AUDIT

SAS NCI PRODUCTION

34 avenue Jean Breton

Z.I. Le Lac

07000 PRIVAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 Juin 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, puis renouvelée par l'assemblée du 27 décembre 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SAS NCI PRODUCTION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons vérifié la réciprocité des factures intra groupe sans relever d'anomalie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lachapelle sous Aubenas,

Le 02/12/2016

Denis JOUVE

Commissaire aux comptes

SAS SORGEZ AUDIT

Parc d'Activités du Vinobre
360 chemin des Traverses
07200 LACHAPELLE S/ AUBENAS
Tél : 04 75 87 80 22 - Fax : 04 75 87 81 22
Siret 453 211 100 00028 - APE 6920 Z

Designation de l'entreprise		SAS NCI PRODUCTION		Neant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	70 000)	DA	70 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Reserve légale (3)		DD	7 000	
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Reserves réglementées (4)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres reserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	3 755	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	24 257	
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)	DL	107 943		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DI		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	86 823	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY	13 532	
	Dettes fiscales et sociales		DZ	64 756	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA		
Autres dettes		EB			
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)		EC	165 112	
	TOTAL (IV)	EC	165 112		
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	272 126		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	Reserve speciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Reserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont reserve speciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	165 112		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le rubric n° 2052

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2016

Designation de l'entreprise		SAS NCI PRODUCTION		Neant			
		Exercice N					
		France		Exportations et Intractions intracomunitaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	195 746	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	195 746	FK		FL	
	Production stockee*					FM	
	Production immobilisee*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1)(11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matieres premieres et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FL	
	Variation de stock (matieres premieres et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	
	Salaires et traitements*					FZ	
	Charges sociales (10)					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GB
			- dotations aux provisions*				GC
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*				GD
		Pour risques et charges	dotations aux provisions				GE
	Autres charges (12)						GF
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
Bénéfices et pertes en commun	Bénéfice attribue ou perte transferee*					GI	
	Perte supportee ou benefice transfere*					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	
Total des produits financiers (V)						GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	
Total des charges financières (VI)						GV	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Cepid Group

RENVOIS vers tableaux n° 2052 et 2053. Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NCI PRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 272 126 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 26 258 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 064 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 769			29 769
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	29 769			29 769
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	29 769			29 769

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 769			29 769
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	29 769			29 769
ACTIF IMMOBILISE	29 769			29 769

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 185 077 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	175 892	175 892	
Autres	9 038	9 038	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	147	147	
Total	185 077	185 077	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 70 000,00 EURO décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 165 113 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 533	13 533		
Dettes fiscales et sociales	64 756	64 756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	86 824	86 824		
Produits constatés d'avance				
Total	165 113	165 113		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	86 824			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 864 EURO.

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	5 092
Associés - intérêts courus	1 698
Conges à payer	11 320
Ch sociales sur congés à payer	3 795
Provision / impot	1 241
Total	23 146

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	147		
Total	147		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 030 EURO
les engagements de retraite font l'objet d'un contrat d'assurance auprès de la Mondiale.

l'engagement de retraite au 30/06/2014 est estimé :

5030 € dans le cas d'un départ volontaire à 65 ans

actuellement ce risque est couvert partiellement à hauteur de 3446 €

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

NCI PRODUCTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 70 000,00 €

Siège social : Zone Industrielle Le Lac

34, Avenue Jean Breton

07000 – PRIVAS (Ardèche)

RCS AUBENAS B. 499 128 601 (2007 B 301)

SIRET : 499 128 601 00014

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Assemblée Générale Ordinaire du 16 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs et chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le **30 JUIN 2016**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par nos statuts.

Situation et activité de la société

Pour situer l'activité de notre Société au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport que le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de **185 746 euros**, alors que pour l'exercice précédent il était de 186 919 euros, soit une diminution de **0,63 %**.

Evolution des affaires

L'exercice **2015/2016** a été marqué par une stagnation de notre chiffre d'affaires. Des efforts sur nos charges externes et nos charges salariales ont eu pour effet d'améliorer notre résultat.

Perspectives d'avenir

Nous n'envisageons pas d'évolution significative et nous devrions maintenir notre activité au même niveau.

Evénements survenus depuis la clôture du bilan

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Activités en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Nous vous informons qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
30/06/2016	25 €	8 415 €	-	-
30/06/2015	-	8 414 €	-	-

Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le **30 JUIN 2016** :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à **185 746 euros** contre 186 919 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de **0,63 %**.

Le total des produits d'exploitation s'élève à **185 884 euros** contre 186 922 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de **0,56 %**.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **163 795 euros** contre 174 429 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de **6,09 %**.

Le résultat d'exploitation fait ressortir un bénéfice de **22 089 euros** contre un bénéfice de 12 493 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de **76,82 %**.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **101 414 euros** contre 110 079 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de **7,87 %**. Le montant des charges sociales s'élève à **27 431 euros** contre 27 615 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de **0,66 %**.

Nos frais de personnel se sont élevés globalement à la somme de **128 846 euros** et représentent **69,36 %** du chiffre d'affaires hors taxes.

L'effectif salarié moyen s'élève à **4** contre **4** au titre de l'exercice précédent.

Aucune dotation aux comptes d'amortissements et provisions n'a été enregistrée comme au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier bénéficiaire de **7 732 euros** contre un résultat financier déficitaire de 1 666 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **29 821 euros** contre 10 827 euros pour l'exercice précédent et représente **16,06 %** du chiffre d'affaires hors taxes.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices liquidé pour **3 564 euros** contre un impôt de 687 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un **bénéfice net comptable de 26 257,98 euros** contre un bénéfice net comptable de 10 140,02 euros au titre de l'exercice précédent.

Notre résultat net, en progression de **158,95 %** par rapport à l'exercice précédent, représente **14,14 %** du chiffre d'affaires hors taxes.

Au **30 JUIN 2016**, le total du bilan de la Société s'élevait à **272 126 euros** contre 250 062 euros pour l'exercice précédent.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le **30 JUIN 2016** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le **bénéfice net comptable** de l'exercice s'élevant à **26 257,98 euros** de la manière suivante :

Origine :
 - Résultat 2015/2016 26 257,98 €

A affecter 26 257,98 €

Affectation :

Soit :

- A titre de distribution de dividendes 25 900,00 €
- Autres réserves..... 357,98 €

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la Société s'établira ainsi :

Capital social : 70 000,00 €
 Réserve légale : 7 000,00 €
 Autres réserves : 4 113,22 €
 Report à nouveau : 0,00 €

Situation nette : 81 113,22 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de **3,70 euros**.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014/2015	9 520,00 €		
2013/2014	26 600,00 €		
2012/2013	19 000,00 €		

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Contrôle des Commissaires aux Comptes

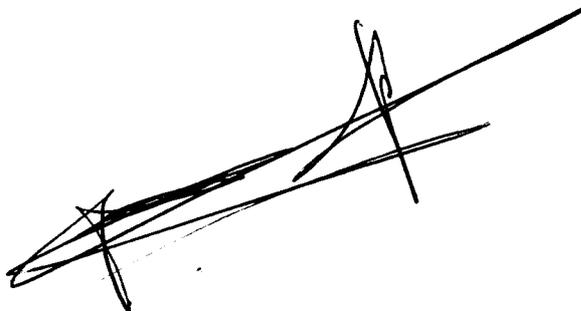
Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

CONCLUSIONS

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

Le Président

Pierre NUOVO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Pierre NUOVO'. The signature is positioned below the printed name.

NCI PRODUCTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 70 000,00 €

Siège social : Zone Industrielle Le Lac

34, Avenue Jean Breton

07000 – PRIVAS (Ardèche)

RCS AUBENAS B. 499 128 601 (2007 B 301)

SIRET : 499 128 601 00014

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Assemblée Générale Ordinaire du 16 DECEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 26 257,98 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat 2015/2016 26 257,98 €

A affecter 26 257,98 €

Affectation :

Soit :

- A titre de distribution de dividendes	25 900,00 €
- Autres réserves.....	357,98 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 3,70 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

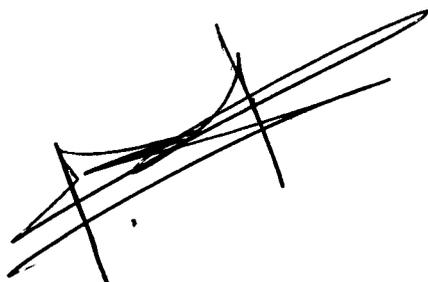
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014/2015	9 520,00 €		
2013/2014	26 600,00 €		
2012/2013	19 000,00 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Pierre NUOVO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a cursive representation of the name 'Pierre NUOVO'.